

Compte rendu du Conseil d'École n°1

Mardi 7 novembre 2017

Sont présents :

- Enseignantes : Mmes BRILLAC, FOURNIER, MARCHESI, TROISPLIS-JANET, TUPIER et VOISELLE
- Représentantes des parents d'élèves : Mmes FAURE, FLAMBART, GAUBERT, LUCAS, ROUQUETTE
- Mairie : Mme DUPLAN, adjointe au maire, responsable des affaires scolaires et M. BONNET, délégué aux travaux.
- ALAE : Madame YOUSFI Ouahiba, Directrice.

Sont excusés :

- M. ORTALA, IEN de la circonscription
- Mme BARBE, enseignante à temps partiel
- Mme TROVATO, représentante des parents d'élèves

La directrice regrette l'absence de Monsieur le maire de Montjoire pour ce premier conseil d'école.

Début de la séance : 18H01

En préambule, Madame la directrice indique que le compte-rendu du conseil d'école sera envoyé par mail la semaine suivant le conseil d'école pour relecture et modifications par ses membres. La diffusion se fera ensuite. Elle indique également ne pas avoir reçu de questions diverses de la part des parents par les représentants des parents d'élèves pour ce premier conseil d'école. Enfin, elle indique qu'elle souhaiterait connaître quelques jours avant le conseil d'école, par retour à ses invitations, la liste des personnes présentes et ce par souci d'organisation.

1. Présentation de la nouvelle équipe enseignante, classes et effectifs :

Madame BARBE, ancienne directrice, est nommée à temps partiel sur l'école et assure les compléments de Mmes TROISPLIS (CP) et MARCHESI (CM1). Elle assure également la décharge de direction de Madame VOISELLE (CE1), nouvellement nommée sur l'école.

CLASSE	ENSEIGNANTE(S)	EFFECTIF
PS/GS	Mme FOURNIER	20
MS/GS	Mme TUPIER	24
CP	Mmes TROISPLIS-JANET et BARBE (jeudis)	14
CE1	Mmes VOISELLE et BARBE (mardis)	18
CM1	Mmes MARCHESI et BARBE (lundis)	22
CE2/CM2	Mme BRILLAC	22
Total effectif :		120

Mesdames GALLAGUET et LOMBARDO sont les ATSEMS des classes de PS/GS et MS/GS.

Monsieur MARTINEAU est le psychologue scolaire du secteur (RASSED).

Il y a eu trois arrivées depuis septembre (2 élèves en PS, 1 élève en CE1). A noter qu'une fermeture de classe, au vu des effectifs actuels, paraît inéluctable pour la rentrée prochaine.

2. Règlement intérieur

Demande de l'équipe enseignante de l'ajout d'une interdiction du port d'écharpe pour des raisons de sécurité, et de l'ajout de la mention des bancs extérieurs se rapportant à l'interdiction d'écrire sur les murs (paragraphe 8, mentions particulières). Les modifications sont votées à l'unanimité.

3. Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Date : vendredi 13 octobre 2017 de 8h à 12h.

Une liste présentée, celle de l'APEM.

Participation : 67,2%, exclusivement par correspondance. C'est un résultat très satisfaisant et la directrice remercie l'ensemble des parents votants pour leur implication.

Résultat : 180 électeurs, 127 votants dont 22 bulletins nuls ou blancs, 6 sièges pourvus pour 6 titulaires.

Le bureau APEM n'a pas encore été constitué. L'assemblée générale est prévue prochainement.

La directrice remercie Madame Flambart pour son aide lors de la mise sous pli.

4. Organisation l'APC

L'organisation de l'APC est propre à chaque classe (aide personnalisée ou suite de projets en petits groupes de 4 ou 6 élèves). Les APC ont lieu sur la pause méridienne, à raison de deux fois par semaine. Les élèves de CE1 font l'APC avec Madame BARBE, Madame VOISELLE en étant déchargée. Les enseignantes se tiennent à la disposition des parents pour faire un point sur ce suivi en APC au besoin.

5. Organisation du temps scolaire

En ce qui concerne un éventuel retour de la semaine à 4 jours, une consultation locale auprès des parents d'élèves a été initiée par l'APEM. Sur les 97 familles de l'école, 74 ont répondu au sondage : 37 familles ne souhaitent pas le retour à la semaine des 4 jours, 24 souhaitent un retour de la semaine à 4 jours, 13 familles ne se prononcent pas. 39 familles souhaitent l'organisation d'une réunion d'informations, 25 ne le souhaitent pas, 9 ne se sont pas prononcées.

L'équipe enseignante souhaite savoir si une réunion d'information sera organisée, l'APEM y est favorable mais fait remarquer que cette réunion ne sera organisée que si la mairie et la C3G animent les débats. L'APEM n'ayant pas d'informations à exposer.

Monsieur le Maire a informé l'équipe enseignante que la C3G avait d'ores et déjà décidé de conserver le rythme actuel dans les écoles du secteur pour la rentrée scolaire 2018/2019.

6. Sécurité :

Un exercice d'évacuation - incendie s'est déroulé le 26 septembre, dans les conditions habituelles. Le schéma d'évacuation reste inchangé, tous les élèves de l'école ont été évacués sur l'aire de rassemblement (terrain) en moins de trois minutes.

L'exercice PPMS – intrusion est à venir, le compte-rendu aura lieu lors du deuxième conseil d'école.

Un deuxième exercice incendie et un exercice PPMS – risques majeurs auront lieu au troisième trimestre.

7. Projets et sorties prévus :

- La sortie cinéma habituelle de Noël est cette année remplacée par un spectacle de magie proposée par la compagnie du Dr TROLL de l'association LES THERESES qui viendra se produire à la salle des fêtes de Montjoire pour les élèves de l'école la dernière semaine avant Noël.
- Le photographe se rendra à l'école le 14 novembre, c'est un nouveau photographe cette année (Studio 1331 de Saint Jean).
- Une sortie au Théâtre du Grand Rond est programmée au mois de mai pour les classes de maternelle.
- Les enseignantes de CP et CE1 cherchent une classe de découvertes de qualité sur le thème de la nature ou du sport pour leurs élèves.
- La classe de CE2/CM2 participe au dispositif départemental Danse à l'école. Les classes de maternelle participeront également à des rencontres Danse dans l'année.
- Les CE2/CM1/CM2 participeront à une sortie à la cité de l'espace.
- Les classes de maternelle participent à un projet artistique autour du Land-Art.
- Le marché de Noël de l'école aura lieu le vendredi 15 décembre en soirée.

8. Les éventuelles manifestations prévues par l'APEM :

Aucune manifestation n'est pour l'instant prévue. L'organisation d'une assemblée générale devient urgente et aura lieu prochainement.

9. Bilan de la coopérative scolaire :

Le bilan de la coopérative scolaire a été présenté par Madame Fournier, mandataire de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2017/2018. Il est consultable sur demande à l'école.

Précision apportée Madame DUPLAN : la subvention mairie versée à la coopérative n'est pas une subvention exclusivement réservée à payer la piscine. Le montant de la location du bassin et les frais de transports de ces sorties ont été intégrés dans le montant alloué par la Mairie soit un montant de 10 586,44 € versé à hauteur de 2 410 € à la coopérative scolaire et 8 176,44€ à disposition des enseignants pour tout autre achat. Ceci correspond à 88,22€ par enfant. Les frais piscine peuvent donc être payés sur cette mise à disposition.

Précision apportée par l'équipe enseignante : la coopérative scolaire ne peut pas légalement payer la piscine, car c'est à la mairie de mettre à la disposition des écoles le matériel permettant l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention du « savoir nager ». Cette subvention, certes appelée « subvention municipale pour la coopérative scolaire » ne suffit pas à payer le transport et la location du bassin. Elle est donc obligatoirement dédiée au financement des sorties piscine.

10. Le suivi des travaux et des demandes en cours

L'équipe enseignante remercie vivement M. Bonnet et les agents municipaux pour les travaux réalisés : pour les petits travaux divers mais aussi pour le marquage du terrain de basket dans la cour notamment.

Plusieurs demandes n'ont pas encore été traitées :

- Installation d'une cloche dans la cour de la maternelle
- Traçage des marelles
- Joint de la porte de sortie de la classe des CM1 défectueux
- Climatisation-chauffage de la classe de CE1 défectueuse : il y fait très froid actuellement.
- Remplacement de l'ordinateur du bureau de direction qui fonctionne encore sous XP (la directrice utilise de plus en plus son ordinateur personnel car celui du bureau « rame » de manière constante). Réponse de Monsieur Bonnet : un technicien intervient demain pour tenter de trouver une solution à ce problème.
- Equiper l'école d'une imprimante couleur : la qualité du travail donné aux élèves en dépend ; les livrets de suivi en maternelle par exemple ne peuvent plus se passer de couleur. Souvent, les enseignantes impriment chez elles, sur leur budget personnel. C'est un vrai problème à l'école. Réponse de Madame Duplan : une imprimante couleur est en effet nécessaire. La directrice devra lui adresser une demande mentionnant plusieurs imprimantes pour étudier un éventuel achat.

La directrice demande un retour à ses demandes : en effet, l'équipe enseignante ne sait jamais si la demande sera traitée et dans quels délais. Réponse de Monsieur Bonnet : ce retour paraît difficile.

11. Fonctionnement de l'ALAE

Plusieurs actions actuellement ou prochainement menées :

- Mois de la solidarité :
 - o Bouchons 31 : 13 kilos de bouchons récoltés depuis la rentrée.
 - o Venue d'une association locale Camion douche qui s'occupe de SDF > collecte de produits d'hygiène
 - o En parallèle avec le secours populaire, une collecte de chaussures est organisée.
 - o Des cartes de vœux vont être réalisées pour les personnes âgées de Montjoire.
- Menu Halloween jeudi 9 novembre : Déguisements autorisés entre midi et 14h pour les enfants. Cet événement s'organise de manière tardive mais les animatrices géreront la collecte et la récupération des déguisements.
- Pour le marché de Noël du 15 décembre, Madame Yousfi dit que l'équipe ALAE sera présente l'après-midi pour aider à la mise en place ou autre.

Remarques des enseignantes :

- APC : des petites modifications doivent être apportées pour une meilleure organisation. En effet, certains enfants privilégient le temps ALAE. C'est une difficulté rencontrée par les enseignantes. Souvent, les enfants ne veulent pas rester en APC pour pouvoir partir en activités. Les enseignantes s'engagent à donner la liste des enfants concernés à midi mais souhaiteraient que les animatrices aient le même discours que les enseignantes avec les enfants : les APC sont prioritaires.
- Cantine : à 13h50, les enfants qui mangent au deuxième service ne sont pas encore sortis de la cantine. Leur temps de jeu avant la classe est restreint, c'est un problème. De plus, les enfants qui portent un appareil se retrouvent à devoir se brosser les dents sur ce temps d'accueil. Certains arrivent même en retard en classe à 14h. Réponse de Madame Yousfi : une attention particulière sera portée là-dessus. Souvent, les enfants qui vont se brosser les dents en profitent pour bavarder et se rendent donc en retard. Madame Yousfi va y être vigilante.

12. Questions diverses éventuelles :

Aucune question diverse n'a été adressée à la directrice.

Question de la part des représentants des parents d'élèves, non prévue à l'ordre du jour : le papier toilette à l'extérieur des toilettes pose problème notamment pour les CP qui oublient d'en prendre. Demande est faite à Monsieur Bonnet d'installer un distributeur à l'intérieur des toilettes. Accord est donné pour un essai.